

Image not found or type unknown



Occupation d'une location d'appartement pendant plus de 40 ans

Par **alex69orga**, le **29/09/2019** à **11:49**

BONJOJR,

Ça fait plus de 40 ans que j'occupe un appartement. J'ai même rénové cet appartement les 10 dernières années. Y'a t'il possibilité d'acquérir ce bien ?

Par **youris**, le **29/09/2019** à **13:56**

bonjour,

c'est possible si votre bailleur est d'accord pour le vendre et que vous êtes d'accord sur le prix qu'il propose.

salutations